

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 6 décembre 2005 à 19h30.**

Sont présents à cette session :

Siège no 1 Monsieur Richard Vermette  
Siège no 2 Monsieur Gaétan Pelchat  
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin  
Siège no 4 Monsieur Mario Breton  
Siège no 5 Monsieur Denis Champagne  
Siège no 6 Monsieur Eric Lapointe

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Edith Quirion, directrice générale - secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire.

**1. OUVERTURE DE LA SESSION**

Monsieur Herman Bolduc, maire, salue les membres du conseil et les téléspectateurs à l'écoute.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2005-12-422**

Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le numéro 36 autres items :

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT ET ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 1 NOVEMBRE 2005 ET DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 16 NOVEMBRE 2005

**LÉGISLATION**

4. PARTAGE DES RESPONSABILITÉS DES ÉLUS
5. HB ARCHIVISTES : OFFRE DE SERVICES
6. COUR MUNICIPALE DE VILLE DE ST-GEORGES : RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU PROCUREUR – CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS

**AQUEDUC-EGOUTS-ORDURE**

7. COMPTEUR D'EAU : CHANGEMENT LECTEURS BRISÉS
8. LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS (ASSURANCES) : LIMITE DE LA PROTECTION « REFOULEMENT D'ÉGOUT »
9. MANDAT GROUPE GLD :
  - A) SERPENTIN : CONCEPTION DES PLANS ET DEVIS
  - B) CONCEPTION DU PLAN D'INTERVENTION : REFECTION DU RESEAU D'AQUEDUC ET D'EGOUTS RUE PRINCIPALE OUEST
10. PRÉSENTATION : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME FIMR (SERPENTIN-CONDUITE DE DIX POUCES ET RÉFECTION DES CONDUITES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS : RUE PRINCIPALE OUEST
11. TAXE DACCISE SUR L'ESSENCE : LISTE DES PROJETS

#### URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

12. RENCONTRE : ÉTUDE DES RÈGLEMENTS D'URBANISME AVEC MADAME LOUISE ROY
13. DEMANDE DE DISPOSITION : TERRE DE REBUT (MONSIEUR SYLVAIN POULIN)
14. CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE : RENOUVELLEMENT DU MEMBERSHIP
15. SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES : FERMETURE DES BUREAUX DE POSTE ET D'INSTALLATIONS POSTALES
16. CONCEPTION DU SITE WEB
17. DEMANDE À TÉLÉBEC : ENLÈVEMENT DU POTEAU PRÈS DU 507, RUE PRINCIPALE
18. PROGRAMME DE TRANSPORT ADAPTE POUR PERSONNE HANDICAPEE

#### FINANCES-GESTION DES SERVICES

19. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : MOISSON BEAUCE
20. CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE PROJET PLACE AUX JEUNES
21. ADHÉSION : QUÉBEC MUNICIPAL
22. INSTAURATION : SYSTÈME DE BON DE COMMANDE
23. DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTION

24. COMPTES DU MOIS

25. DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU RAPPORT BUDGÉTAIRE À LA FIN DE LA PÉRIODE 11

LOISIRS – TOURISME – SECURITE PULIQUE

26. DEMANDE DE RENOUVELLEMENT D'UN DROIT DE PASSAGE POUR LES MOTONEIGES

27. ACHAT : COURONNE DE NOËL

28. CHEVALIER DE COLOMB : DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE POUR LA FÊTE DES ENFANTS

PERSONNEL

29. FERMETURE BUREAU MUNICIPAL : VACANCES DE NOËL

30. REPORT : CONGÉ MALADIE MADAME FRANCINE TALBOT

31. FORMATION : DIRECTRICE GÉNÉRALE/SEC-TRÉS. – NOUVELLES COMPÉTENCES MUNICIPALES (PROJET DE LOI 62)

32. ENTENTE : HEURES D'HIVER

INFORMATION

33. RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES A LA MRC

34. RAPPORT DU DELEGUE A LA REGIE INTERMUNICIPALE

35. CORRESPONDANCE

36. AUTRES ITEMS

- ALARMES D'INTRUSION : TRANSFERT DES APPELS SUR CELLULAIRE
- DEMANDE D'AIDE FINANCIERE : CORPS DE CADET
- DEMANDE D'AIDE : PROJET 2006 - SOLEIL EN FLEURS ET FESTIVALS INC.
- ACHATS D'EQUIPEMENTS : POMPIER
- RAPPORT BRIS DE CAMION # 2
- DENEIGEMENT TROTTOIRS
- EPANDAGE DE SEL : RUE DU VILLAGE
- LOCAL : SOCIETE DE DEVELOPPEMENT / COMITE DE LA RURALITE (SITE WEB)

37. PERIODE DE QUESTIONS

38. CLOTURE DE LA SESSION

### **3. DÉPÔT ET ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 1 NOVEMBRE 2005 ET DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 16 NOVEMBRE 2005**

**2005-12-423** **Considérant** que les membres du Conseil municipal ont pris connaissance des procès-verbaux de la session régulière du 1 novembre 2005 et de la séance d'ajournement du 16 novembre 2005 ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'accepter les procès-verbaux susmentionnés rédigés par la Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière.

### **4. PARTAGE DES RESPONSABILITÉS DES ÉLUS**

**2005-12-424** **Considérant** qu'il s'avère souhaitable de prévoir un substitut pour siéger au conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan pendant l'absence du maire, son incapacité ou son refus d'agir ou la vacance de son poste pour la fin de l'année 2005 et au cours de l'année 2006 ;

**Considérant** que l'article 210.24 de la Loi sur l'Organisation territoriale municipale prévoit que le conseil d'une municipalité locale désigne par résolution celui-ci parmi ses membres ;

**En conséquence** il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de nommer Monsieur Denis Champagne conformément à l'article 210.24 de la Loi sur l'Organisation territoriale municipale à titre de substitut pour siéger au conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan pendant l'absence du maire, son incapacité ou son refus d'agir ou la vacance de son poste pour la fin de l'année 2005 et au cours de l'année 2006.

**2005-12-424** **Considérant** que la nouvelle équipe du Conseil municipal souhaite se partager des responsabilités dans le but de mieux connaître certains dossiers afin d'analyser les problèmes, de les présenter au Conseil, de proposer des solutions et de les faire exécuter;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'attribuer les responsabilités suivantes aux élus :

- Régie Intermunicipale : **Monsieur Herman Bolduc**
- Substitut à la Régie Intermunicipale : **Monsieur Richard Vermette**
- Routes : **Messieurs Gaétan Pelchat, Eric Lapointe et Denis Champagne**
- Aqueduc/Égouts : **Messieurs Gaétan Pelchat et Luc Poulin**
- Entretien des bâtiments/Éclairage public : **Monsieur Richard Vermette**

- Sécurité publique/Incendie : **Monsieur Eric Lapointe**
- Développement global, de la ruralité et de l'urbanisme : **Messieurs Luc Poulin et Mario Breton**
- Loisirs : **Messieurs Mario Breton et Richard Vermette**
- Équipements/Machineries : **Messieurs Denis Champagne et Gaétan Pelchat**

#### 5. **HB ARCHIVISTES : OFFRE DE SERVICES**

**2005-12-425** **Considérant** l'offre de services de la firme H.B. Archivistes ;

**Considérant** qu'il reste encore plusieurs dossiers non analysés ;

**En conséquence** il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de retenir les services de la firme H.B. Archivistes pour une période de deux semaines consécutives sans congés fériés au coût de 780 \$ / semaine, taxes en sus. L'achat de fournitures (boîtes, chemises, etc.) est à la charge de la Municipalité.

#### 6. **COUR MUNICIPALE DE VILLE DE ST-GEORGES : RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU PROCUREUR – CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS**

**2005-12-426** **Il** est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité de reconduire pour l'année 2005, le mandat de la firme Cain Lamarre Casgrain Wells Avocats, S.E.N.C., représentant officiel de la Municipalité à la Cour municipale commune, et ce, au même tarif que l'an passé à l'exception d'un montant de 40.00\$ qui sera facturé pour les dossiers non contestés seulement dans l'éventualité où l'obtention de ce plaidoyer aura nécessité une intervention active des procureurs à l'égard de l'accusé ou de ses procureurs.

#### 7. **COMPTEUR D'EAU : CHANGEMENT LECTEURS BRISÉS**

Ce point est remis à la session régulière de janvier 2006.

#### 8. **LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS (ASSURANCES) : LIMITE DE LA PROTECTION « REFOULEMENT D'ÉGOUT »**

**2005-12-427** **Considérant** que depuis 2004, la police d'assurance ne couvrait plus les refoulements d'égouts ;

**Considérant** que suite aux travaux effectués au ruisseau Foley (Branche Nord/Sud, Nord et Est), la compagnie d'assurance a demandé les avis de conformité des ingénieurs et le règlement des clapets de sécurité;

**Considérant** qu'après l'analyse desdits documents, la Mutuelle des Municipalités du Québec accepte d'offrir à la municipalité la protection

refoulement d'égout pour les secteurs de la municipalité où un réseau d'égout est installé ;

**Considérant** que la municipalité doit opter pour une ou l'autre des limites suivantes :

- La franchise sera de 1 000\$ par réclamant

#### OPTIONS

- Limite 1 000 000 \$      Prime annuelle : 2 099 \$ plus taxes  
- Limite 2 000 000 \$      Prime annuelle : 2 940 \$ plus taxes

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'opter pour la limite de 2 000 000 \$ avec une prime annuelle de 2 940 \$ plus taxes.

### **9. MANDAT GROUPE GLD :**

#### **A) SERPENTIN : CONCEPTION DES PLANS ET DEVIS**

Ce point est remis à la session régulière de janvier 2006.

#### **B) CONCEPTION DU PLAN D'INTERVENTION : RÉFECTION DU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS RUE PRINCIPALE OUEST**

Ce point est remis à la session régulière de janvier 2006.

### **10. PRÉSENTATION : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME FIMR (SERPENTIN- CONDUITE DE DIX POUCES ET RÉFECTION DES CONDUITES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS : RUE PRINCIPALE OUEST)**

**2005-12-428**

**Considérant** que la municipalité souhaite présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme FIMR :

- pour la mise aux normes de notre système d'eau potable par l'implantation d'un serpentín et d'une conduite de dix pouces ;
- la réfection des conduites d'aqueduc et d'égouts de la rue Principale, secteur Ouest (à la hauteur de la rue Lachance jusqu'au numéro civique 301)

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de mandater le Groupe GLD, Experts-Conseils pour la production d'une demande d'assistance financière dans le cadre du programme FIMR relativement aux travaux mentionnés en préambule ;

**QUE** la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue des projets ;

**QUE** Monsieur Herman Bolduc, maire et Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière soient et sont autorisées à

effectuer les procédures nécessaires et à signer pour et au nom de la municipalité tout formulaire ou pièce justificative nécessaire.

#### **11. TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE : LISTE DES PROJETS**

**2005-12-429** **Considérant** que dans le cadre du programme de la taxe d'accise sur l'essence, un calendrier biennal des travaux les plus urgents à effectuer doit être présenté avant le 31 décembre 2005 ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité

**DE** soumettre la liste des travaux suivants aux ingénieurs de la municipalité afin que ladite liste des travaux soit rédigée en conformité avec les exigences du programme :

- Réfection des conduites d'aqueduc et d'égouts : rue Principale Ouest / rue Bellegarde / rues Champagne Nord (à partir de l'école Ste-Thérèse jusqu'au Boulevard Ennis) et Sud (à partir de la caisse jusqu'à la rue Lapointe) ;
- Infrastructure des routes ;
- Projet ruisseau Foley : dossier Monsieur Lucius Carrier.

**Après** ladite analyse par les ingénieurs, que la présente résolution soit transmise au Ministère.

#### **12. RENCONTRE : ÉTUDE DES RÈGLEMENTS D'URBANISME AVEC MADAME LOUISE ROY**

Ce point est remis à la session régulière de janvier 2006.

#### **13. DEMANDE DE DISPOSITION : TERRE DE REBUT (MONSIEUR SYLVAIN POULIN)**

**2005-12-430** **Considérant** que l'entreprise *Opération Vieux Métaux*, dont Monsieur Sylvain Poulin est propriétaire, soumissionnera pour la démolition de l'ancien Garage Redmond de Saint-Georges ;

**Considérant** que Monsieur Poulin extraira tous les métaux des blocs de béton dont il devra disposer des résidus ;

**Considérant** qu'il demande l'autorisation d'en disposer dans le Parc Industriel du Sixième rang Nord et se charge d'étendre le tout avec ses équipements;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité d'autoriser Monsieur Sylvain Poulin de la compagnie Opération Vieux Métaux de disposer des résidus des blocs de béton dans le Parc Industriel du Sixième rang Nord, plus précisément, dans la rue des Entreprises pour la construction de l'assiette de rue.

#### **14. CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE : RENOUELEMENT DU MEMBERSHIP**

**2005-12-431** Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion de la municipalité au Conseil Économique de Beauce pour l'année 2005 au coût de deux cent vingt-cinq dollars (225\$) plus les taxes applicables.

**15. SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES  
DES POSTES : FERMETURE DES BUREAUX DE POSTE  
ET D'INSTALLATIONS POSTALES**

**2005-12-432** **ATTENDU QUE** Postes Canada effectue une révision de l'ensemble de son réseau postal et qu'elle a annoncé son intention de fermer le centre de tri de Québec comme étant la toute première étape de son examen ;

**ATTENDU QUE** le gouvernement fédéral semble appuyer le projet de Postes Canada de fermer le centre de tri de Québec, à partir de décembre 2005, ce qui entraînera l'élimination de 302 emplois ;

**ATTENDU QUE** le gouvernement fédéral permet à Postes Canada de fermer des bureaux de poste, et ce, en dépit du moratoire qui interdit la fermeture de bureaux de poste situés dans les petites villes et les régions rurales ;

**ATTENDU QUE** le réseau postal public assure un lien entre les collectivités de ce pays immense et aide à surmonter les différences et la distance qui les séparent ;

**ATTENDU QUE** le réseau postal public joue un rôle clé dans la vie sociale et économique de ce pays en fournissant des emplois et une infrastructure nécessaire à la prospérité des collectivités et à la croissance des entreprises ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley écrive à l'Honorable John McCallum, ministre responsable de Postes Canada, pour lui demander que le gouvernement canadien donne instruction à Postes Canada :

2. d'annuler la fermeture du centre de tri de Québec et de mettre fin à tout autre projet de fermeture d'installations postales ailleurs au pays ;
3. de tenir des consultations auprès de la population, des syndicats des postes et des autres principaux intervenants en vue d'élaborer un processus uniforme et démocratique qui permettra de décider des modifications à apporter au réseau de Postes Canada ;
4. de maintenir, d'élargir et d'améliorer notre réseau postal public.

**16. CONCEPTION DU SITE WEB**

Ce point est remis à la session régulière de janvier 2006.

**17. DEMANDE À TÉLÉBEC : ENLÈVEMENT DU POTEAU  
PRÈS DU 507, RUE PRINCIPALE**

**2005-12-433** **Considérant** que lors de l'orage du 12 juillet dernier, la foudre est tombée sur un poteau situé près du 507, rue Principale ;

**Considérant** que depuis, un nouveau poteau fut installé et l'ancien fut déplacé et solidifié par l'union des deux poteaux ;

**Considérant** que l'ancien poteau empiète sur le trottoir, nuit aux opérations de déneigement et risque de causer des bris majeurs aux équipements de déneigement de la municipalité ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'adresser la présente résolution à la compagnie Télébec ainsi qu'une copie conforme à Hydro-Québec afin que le transfert des fils de toutes les compagnies utilisant celui-ci soit effectué et que ledit poteau soit enlevé le plus rapidement possible ;

**Advenant** un accident, la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley se dégage de toutes responsabilités étant donné la non-conformité dudit poteau.

#### **18. PROGRAMME DE TRANSPORT ADAPTÉ POUR PERSONNE HANDICAPÉE**

**2005-12-434** **Considérant** qu'à compter du 17 décembre prochain, la municipalité a l'obligation d'assurer sur son territoire un service spécial de transport pour les personnes handicapées ;

**Considérant** qu'après analyse de diverses possibilités ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité d'opter pour le service de transport *Autonomie* pour la prochaine année.

#### **19. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : MOISSON BEAUCE**

**2005-12-435** **Considérant** que le Comité des Bénévoles de St-Honoré demande une aide financière à la municipalité pour couvrir une partie de leur dette auprès de l'organisme Moisson Beauce pour le transport des denrées;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de verser la somme de cent quatre-vingt dollars (180) pour l'année 2005 et de reconduire le même montant pour 2006 et 2007 à l'organisme Moisson Beauce pour couvrir une partie de la dette du Comité des bénévoles de Saint-Honoré.

#### **20. CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE PROJET PLACE AUX JEUNES**

**2005-12-436** **Considérant** que le Carrefour jeunesse-emploi Beauce-Sud adresse à la Municipalité une demande d'aide financière pour le financement des activités de Place aux jeunes ;

**Considérant** que ce programme vise à prévenir et à freiner l'exode des jeunes qui ont dû quitter leur région vers les grands centres urbains pour

terminer leurs études professionnelles, collégiales ou universitaires, en favorisant l'engagement social des jeunes en région et en facilitant leur intégration professionnelle;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité d'octroyer une aide financière de l'ordre de cent cinquante dollars (150) pour les activités de Place aux Jeunes chapeauté par le Carrefour jeunesse-emploi.

## **21. ADHÉSION : QUÉBEC MUNICIPAL**

Ce point est remis à la session régulière de janvier 2006.

## **22. INSTAURATION : SYSTÈME DE BON DE COMMANDE**

**2005-12-437** **Considérant** que les fonctionnaires responsables de l'administration municipale souhaitent implanter un système de gestion des commandes par le biais de bons de commande ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité d'autoriser les fonctionnaires municipaux à implanter le système de gestion susmentionné et d'aviser les fournisseurs que dorénavant les commandes doivent être préalablement autorisées par un numéro d'ordre fourni par l'administration municipale.

## **23. DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTION**

Le document traitant des indicateurs de gestion 2004 est déposé à chaque membre du conseil.

## **24. COMPTES DU MOIS**

**2005-12-438** Les comptes du mois d'octobre sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité que les comptes payés et à payer pour le mois de novembre 2005 au montant de 74 804.10 \$, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 9 094.71 \$, les comptes à payer représentent 50 718.08 \$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 14 991.31 \$.

## **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS**

### **Code municipal**

### **Article 961**

Je, soussignée, Edith Quirion, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles

prévus au budget 2005 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2005-12-438.

---

Edith Quirion, D. G. - Sec.-Trés.

**25. DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU RAPPORT BUDGÉTAIRE  
À LA FIN DE LA PÉRIODE 11**

La Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière dépose et présente les états financiers (rapport budgétaire) de la municipalité à la fin du mois de novembre 2005.

**26. DEMANDE DE RENOUVELLEMENT D'UN DROIT DE  
PASSAGE POUR LES MOTONEIGES**

**2005-12-439** **Considérant** que le Club de motoneiges Beaux Sentiers Inc. demande à la municipalité, comme à chaque année, d'accorder des droits de passage sur le lot 13-3-P rang 9 (près de l'ancien réservoir) ainsi que sur le lot 19-A rang 8 du cadastre du Canton de Shenley, propriétés municipales;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'autoriser lesdits droits de passage au Club de Motoneiges Beaux Sentiers Inc., tels que décrits ci-haut et d'aviser ledit club, par la présente, de s'assurer du respect des normes s'appliquant aux motoneiges pour la propriété limitrophe (Industrie Unicabs).

**27. ACHAT : COURONNE DE NOËL**

**2005-12-440** **Il** est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité d'acquérir une couronne de Noël de quatre pieds diamètre pour décorer la façade de l'Hôtel de Ville pour la période des Fêtes.

**28. CHEVALIER DE COLOMB : DEMANDE D'ASSISTANCE  
FINANCIÈRE POUR LES FÊTES DES ENFANTS**

**2005-12-441** **Il** est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'acquiescer à la demande d'aide financière des Chevaliers de Colomb et d'octroyer la somme de deux cents (200 \$) pour la Fête des enfants à l'occasion de Noël.

**29. FERMETURE BUREAU MUNICIPAL : VACANCES DE  
NOËL**

**2005-12-442** **Il** est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité d'autoriser la fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes soit du 23 décembre 2005 au 3 janvier 2006 inclusivement.

**30. REPORT : CONGÉ MALADIE MADAME FRANCINE TALBOT**

Après discussions, les membres du conseil maintiennent la décision prise dans la résolution # 197-12-95 à l'effet que les journées de maladie non prises en fin d'année seront rémunérées.

**31. FORMATION : DIRECTRICE GÉNÉRALE/SEC.-TRÈS. – NOUVELLES COMPÉTENCES MUNICIPALES (PROJET DE LOI 62)**

**2005-12-443** **Considérant** que le 14 décembre 2005, l'Association des Directeurs Municipaux offrent une formation ayant pour titre *Nouvelles compétences municipales (projet de loi 62)*;

**Considérant** l'importance de cette formation compte tenu les modifications majeures du code municipal;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inscription de Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Sec.-Très. à la formation susmentionnée au coût de cent quarante-neuf dollars et cinquante-trois sous (149.53) taxes incluses et de défrayer tous les frais afférents.

**32. ENTENTE : HEURES D'HIVER**

**2005-12-444** **Il** est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'accepter la lettre d'entente # 2 ayant pour objet : **Horaire de travail pour la période du 15 octobre au 15 avril** et d'autoriser Monsieur Herman Bolduc, maire, et Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Sec.-Très. à signer ledit document;

Un rapport mensuel de l'état des banques de temps pour chaque employé devra être déposé aux membres du conseil.

**33. RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES À LA MRC**

Monsieur Herman Bolduc, maire, résume les principaux points discutés à la table des maires lors de la dernière réunion de la MRC.

**34. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE**

Monsieur Herman Bolduc, maire, résume les principaux points discutés à la session régulière de la Régie Intermunicipale.

**35. CORRESPONDANCE**

La Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière, Madame Edith Quirion, fait lecture et dépose le bordereau de correspondance du mois de novembre 2005. Certaines lettres sont lues à la demande des élus.

### **36. AUTRES ITEMS**

- **ALARMES D'INTRUSION : TRANSFERT DES APPELS SUR CELLULAIRE**

**2005-12-445** Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité de transférer les appels d'alarme du signaleur automatique (système informatique de la station de pompage) sur les cellulaires personnels des employés municipaux et de défrayer les coûts rattachés à l'utilisation de celui-ci sur présentation d'une copie de leur facture de téléphone.

- **DEMANDE D'AIDE FINANCIERE : CORPS DE CADET**

Ce point est refusé.

- **DEMANDE D'AIDE : PROJET 2006 - SOLEIL EN FLEURS ET FESTIVALS INC.**

**2005-12-446** **Considérant** que l'organisme sans but lucratif *Soleil en Fleurs et Festivals Inc.* demande à la municipalité :

- Prêt gratuit d'un local chauffé et éclairé durant 26 semaines pour les toilettes, les repas et les ateliers de formation ;
- Compter sur l'appui de la municipalité en faveur des jeunes et des personnes âgées de Saint-Honoré-de-Shenley pour le compostage, la pose des fanions, etc. ;
- Connaître la volonté des élus concernant un projet « Halloween » pour la municipalité ou pour la région. La promotion marketing doit débuter des juin et des participations financières sont nécessaires ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité de s'engager à fournir gratuitement un local chauffé et éclairé durant 26 semaines pour les toilettes, les repas et les ateliers de formation pour les jeunes décrocheurs dans le cadre du projet 2006 de l'organisme *Soleil en Fleurs et Festivals Inc.*.

- **ACHATS D'EQUIPEMENTS : POMPIER**

Ce point est reporté à la séance préparatoire du budget.

- **RAPPORT BRIS DE CAMION # 2**

Monsieur Denis Champagne, conseiller au siège numéro 5, s'informe des développements pour la réparation du camion 2003 # 2, suite à l'accident survenu le 3 décembre dernier.

- **DENEIGEMENT TROTTOIRS**

Ce point est à l'étude.

- **EPANDAGE DE SEL : RUE DU VILLAGE**

Monsieur Luc Poulin, conseiller au siège numéro 3, s'informe des raisons de l'épandage de sel dans les rues.

- **LOCAL : SOCIETE DE DEVELOPPEMENT / COMITE DE LA RURALITE (SITE WEB)**

Ce point est reporté à la séance préparatoire du budget.

### **37. PERIODE DE QUESTIONS**

En l'absence de visiteurs, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

### **38. CLOTURE DE LA SESSION**

**2005-12-447**

Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité de mettre fin à la session. Il est 22h10.

---

HERMAN BOLDUC, MAIRE

---

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.